

Mise à jour sur l'activité d'aménagement urbain dans le contexte de la pandémie de COVID-19

Fermetures et coordonnées de bureaux

Le personnel du Département de l'aménagement urbain (Department of City Planning, DCP) travaille du bureau selon des horaires limités et échelonnés depuis le 3 mai 2021. 📧 [En savoir plus sur notre plan de retour au bureau.](#)

Le bureau central et les bureaux d'arrondissement sont actuellement fermés aux visiteurs. Le DCP a temporairement révisé ses **protocoles de dépôt de dossiers et de vérification du zonage**.

Si vous avez besoin d'assistance, appelez le (212) 720-3300.

Reprise du ULURP

Le processus d'examen municipal public pour les changements d'utilisation du sol ([Uniform Land Use Review Procedure, ULURP](#)) reprendra le **14 septembre 2021** après sa suspension du 16 mars 2020.

Tous les dépôts de dossiers

Le DCP a temporairement révisé ses protocoles de dépôt de dossier. Appelez le 212.720.3366 et **laissez un message vocal** ou envoyez un e-mail à l'adresse savila@planning.nyc.gov.

Le [portail pour le dépôt de demande de zonage](#) sera mis à jour comme d'habitude.

Lettres de vérification de zonage

Pour demander une lettre de vérification de zonage, envoyez un e-mail à l'adresse emerlo@planning.nyc.gov. Notez que le processus de paiement a changé et que vous recevrez des instructions à ce sujet en réponse.

Espaces publics de propriétaires privés et zones d'accès riverain public

Le maire Bill de Blasio a temporairement suspendu certaines exigences en matière de **zonage** pour les espaces publics de propriétaires privés (Privately Owned Public Spaces, POPS) et les zones d'accès riverain public (Waterfront Public Access Areas, WPAA) par l'[ordre exécutif N° 128](#). La suspension du 27 juin 2020 a pour objectif d'aider les commerces de restauration, de boissons et de vente au détail ainsi que les immeubles commerciaux à rouvrir après les fermetures dues à la pandémie de COVID-19 en augmentant les espaces extérieurs pour permettre la distanciation sociale. Pour des détails supplémentaires sur ces changements et les protocoles y étant liés, lisez les [protocoles de conformité pour les POPS et les WPAA](#) du Département de l'aménagement urbain (DCP).